

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juillet 2018

**Présents** : Philippe Rose ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Christophe Souchaud ; Liliane Querrioux ; Jacques Dazas ; Laurent Vachon ; Géraldine Levesque ; Jean Charry ; Annie Desbordes & Coralie Deport.

**Absents excusés** : Emmanuel Brugier ; Laurence Giraud & André Berthomier.

**Secrétaires** : Jean Charry & Thierry Rolle Milaguet.

**Prochaine réunion** : Mardi 4 septembre 2018 à 20h30.

## ORDRE DU JOUR

### 1. PRÉSENTATION PROJET ÉOLIEN BUSSIÈRE-POITEVINE – SIEMENS GAMESA

=> présentation par la société GAMESA du projet.

Le conseil municipal reste sur sa position : il ne souhaite pas pénaliser le projet sur Bussière-Poitevine si et seulement si une majorité des éoliennes restent sur la commune de Bussière Poitevine comme prévu initialement ( 6 sur Bussière et 1 sur Adriers) et non 2 éoliennes sur chaque commune.

### 2. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET EOLIEN VOLKSWIND

**Avis très défavorable** du Conseil Municipal à l'unanimité.

### 3. DOSSIER RETRAITE – PROPOSITION D'AVENANT A LA CONVENTION

Convention avec le centre de gestion – Dossiers CNRACL

Le CM vote pour l'adoption de l'avenant à la convention à l'unanimité.

### 4. RÉSERVATION GÎTE

Le samedi 28 juillet : FANZINOBUS, un gîte est proposé ainsi que les repas .

=> Le CM vote pour à l'unanimité.

## 5. DÉCISION MODIFICATIVE – TRAVAUX DIVERS

21500€ sont prélevés de l'article 2151 « réseaux voirie » pour l'article 2041512 « bâtiments et installations ».

2000€ sont prélevés de l'article 2313 « construction » pour l'article 20422 « bâtiments et installations ».

=> Le CM vote à l'unanimité pour ces décisions modificatives.

## 6. PERSONNEL

### Régime Indemnitare (R.I.F.S.E.E.P.)

- N. Lasselle : le CM vote : 13 pour sur 13, pour une augmentation de son coefficient (niveau 3) correspondant à l'ancien IAT.

- L. Bonvarlet : le CM vote : 15 pour sur 15, pour une augmentation de son régime indemnitare.

- C. Bonneau : le CM vote : 14 pour et 1 abstention, pour une augmentation de l'ide son régime indemnitare

### Heures supplémentaires

=> Pour le travail effectué en plus 7H supplémentaires seront payées à L. Bonvarlet  
Le CM vote à l'unanimité.

## 7. MOTION AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

L'agence de l'eau doit payer des subventions à d'autres organismes qui ne sont pas en rapport direct avec l'eau et du coup l'agence ne pourra plus financer les travaux sur la conduite de l'eau.

Dans l'idée que « l'eau paye l'eau » et non d'autres organismes, la motion est adoptée à l'unanimité par le CM.

## 8. DEMANDE DE LOCATION POUR ARCHIVES

Le logement de l'étage du 16 rue du villars est proposé.

La proposition d'un loyer de 50€ par mois est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

## **9. SOREGIES – ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIES D'ÉNERGIES PATRIMOINE BÂTI**

Une convention pour l'accompagnement et la rénovation du patrimoine bâti peut être mise en place à titre gratuit. Le CM vote pour l'approbation à l'unanimité de cette convention.

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

### **a. Nomination de l'adjoint administratif**

24 candidatures : la commission en a retenu 6 (en parallèle avec le centre de gestion) 5 personnes (1 personne a trouvé un emploi entre temps) ont passé l'entretien, 1 personne a été retenue.

### **b. Boulangerie**

Lundi 16 juillet, un expert de l'assurance vient pour le dégât des eaux, dans l'appartement, vers 15h50-16h00.

### **c. Analyse plan d'eau**

Les analyses sont mauvaises, donc pour l'instant il n'y a pas d'ouverture de baignade. Les cyanobactéries baissent mais pour l'instant cela ne suffit pas.

### **d. TAP**

L'animateur sportif M. Georges est repris.

Pour le cirque, Lathus a fait une proposition :

135€ la séance donc 1890€ pour 14 séances + déplacement des activités 295€ = 2185€

Aide remise partenaire : 1035€

Coût de la prestation : 1150€

=> Le CM vote à l'unanimité pour la proposition du CPA de Lathus

### **e. PLUI**

Le projet avance.

### **f. Concert Figaro Si – Figaro LA**

Dimanche 29 juillet :

18H30 : petite balade.

19h30 : plateau repas (repas à la salle pour ceux qui le souhaitent) => Réservation auprès de Gildas RAFFIN.

21h00 : concert en l'Église d'Adriers.

#### **g. Cousinade Hebras**

Des dons de 150€ à l'APE et 170€ à l'ECA

#### **h. Commémoration du samedi 4 août à Le Vigeant**

L. Querrioux sera présente.

### **SITUATION FINANCIÈRE**

Entrées	483 375,15 €
Recettes	308 933,04 €
Dépenses	431 087,06 €
<b>Solde</b>	<b>361 221,13 €</b>